

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES ARDÉCHOIS

FOCUS HABITAT



Crédit photo : Pixabay

EN RÉSUMÉ

Une étude de l'INSEE d'octobre 2019 réalisée à l'échelle de la région Auvergne Rhône-Alpes permet de retenir que près d'un ménage sur cinq est en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement. Des données locales sont disponibles et permettent de caractériser la diversité des situations.

DES QUESTIONS PRÉALABLES DE DÉFINITION

La définition de la précarité énergétique donnée par la loi retient qu'il s'agit de la situation de personnes qui éprouvent dans leur logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires, en raison de l'inadaptation de leurs ressources et de leurs conditions d'habitat. Pour approcher le phénomène et le quantifier, l'Insee propose de calculer un taux de vulnérabilité énergétique (rapport du nombre de ménages vulnérables en matière de logement à l'ensemble des ménages d'une zone donnée). Le seuil de vulnérabilité énergétique est déterminé par le taux d'effort énergétique qui rapporte les dépenses énergétiques estimées de ménages à leur revenu disponible. Par convention l'INSEE propose de retenir le taux de 8,2 % comme le seuil de vulnérabilité.

UN PHÉNOMÈNE MASSIF

En Auvergne Rhône-Alpes, en 2015, 610 000 ménages sont potentiellement en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement soit 19 % de ménages. Leurs dépenses énergétiques nécessaires pour chauffer leur logement et leur eau chaude sanitaire représentent une part élevée de leurs revenus (dépenses supérieures à 8,2 %). Cette vulnérabilité énergétique est plus élevée que celle de l'ensemble de la France métropolitaine (19 % en Auvergne Rhône-Alpes contre 15 % en France) ce qui classe l'Auvergne Rhône-Alpes en quatrième position des régions les plus exposées, derrière le Grand Est, la Bourgogne-Franche-Comté et Les Hauts de France. Cela s'explique par un parc de logements plus anciens, très énergivore et par des conditions climatiques particulières, notamment par la présence de zones de montagne.

Les ménages de la région ont une dépense estimée à 1616 € par an soit près de 15 % de plus que le niveau métropolitain (1416 €).

DES DIFFÉRENCES GÉOGRAPHIQUES EN RÉGION

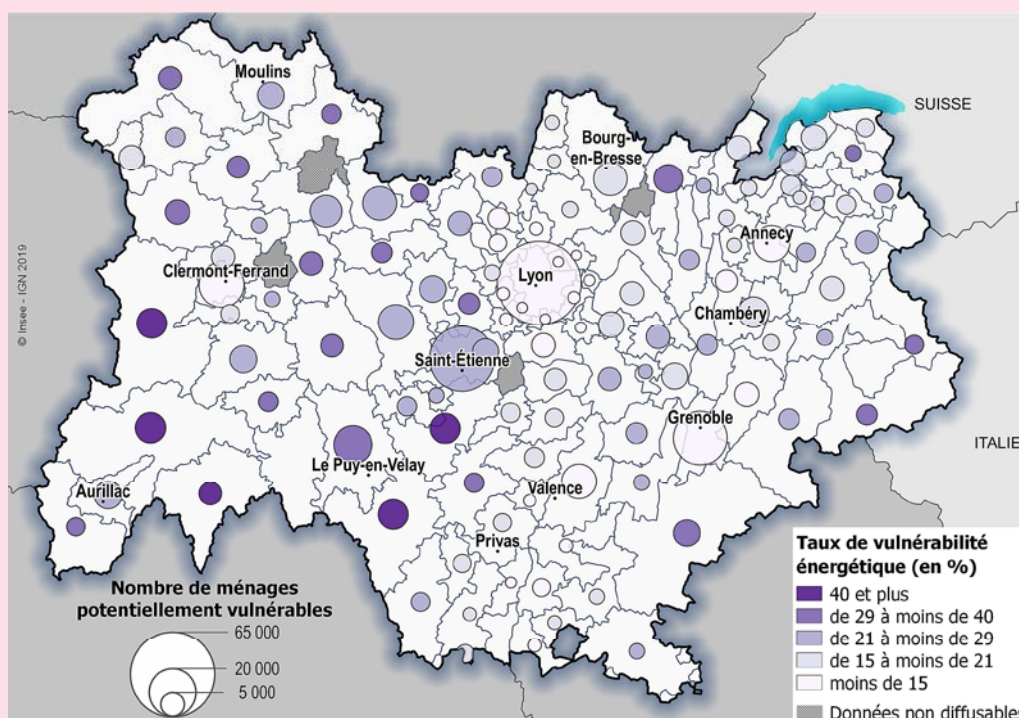
A l'échelle régionale, la part des ménages vulnérables est plus forte dans les communes en dehors des pôles urbains et particulièrement dans les zones de montagne. À l'inverse elle est plus faible dans la vallée du Rhône où le climat est plus clément.

Dans les espaces urbains, des revenus plus faibles expliquent en grande partie la vulnérabilité énergétique. Dans les espaces ruraux, les facteurs « climat » et « conditions de logement » conduisent à des factures énergétiques plus élevées et donc à une vulnérabilité énergétique plus répandue.

Ces facteurs font apparaître des différences notables entre les départements.

Par exemple pour les ménages de la Haute-Loire, la facture énergétique est supérieure de 720 € à celle de ménages de la Drôme, soit un écart de 60 € mensuels. Plus généralement les départements de l'ouest de la région ont une part de ménages vulnérables plus importante, expliquée par la concomitance de fortes dépenses d'énergie et de revenus faibles.

La vulnérabilité énergétique en Auvergne Rhône-Alpes



Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, Recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pegase 2015. Carte réalisée par l'INSEE.

DES TERRITOIRES ARDÉCHOIS AFFECTÉS

Des données infra départementales sont disponibles. Toutefois, l'INSEE a regroupé certains EPCI, dont quelques-uns n'appartiennent pas à l'Ardèche, sinon en partie¹.

Certains territoires ardéchois sont particulièrement affectés avec des taux d'effort énergétiques moyens élevés et des effectifs de ménages très importants. C'est particulièrement le cas du secteur de la montagne ardéchoise.

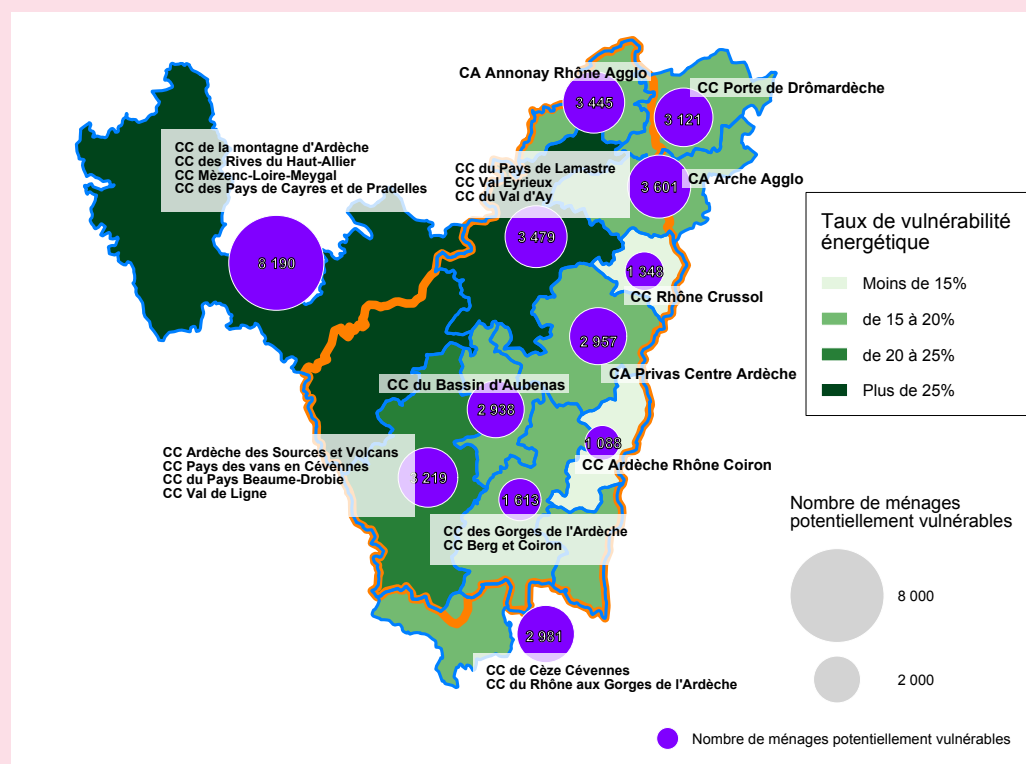
Là encore la concomitance de facteurs défavorables explique ces chiffres : climat montagnard marqué, parc de logements anciens peu renouvelé, part prépondérante d'habitations individuelles, faiblesse des revenus notamment liée à la forte proportion de personnes âgées occupants de grands logements après le départ d'enfants et du veuvage, absence de réseau d'énergie au coût abordable comme le gaz de ville par exemple, concourent ensemble à une situation dégradée.

Les zones de la vallée du Rhône sont moins affectées en proportion, mais présentent des effectifs importants de personnes fragiles, notamment pour le secteur du nord du département.

Dans ces territoires plus urbains la vulnérabilité énergétique est surtout une question de revenus. Des zones intermédiaires apparaissent avec un taux d'environ 20 % de ménages concernés et des effectifs de l'ordre de 2000 à 3000 ménages.

Dans ces zones, tout comme dans les secteurs périurbains, c'est le poids élevé des dépenses énergétiques qui explique la présence des phénomènes de vulnérabilité énergétique. Cela affecte en particulier des ménages aux revenus modestes résidants souvent dans des maisons individuelles.

La vulnérabilité énergétique en Ardèche

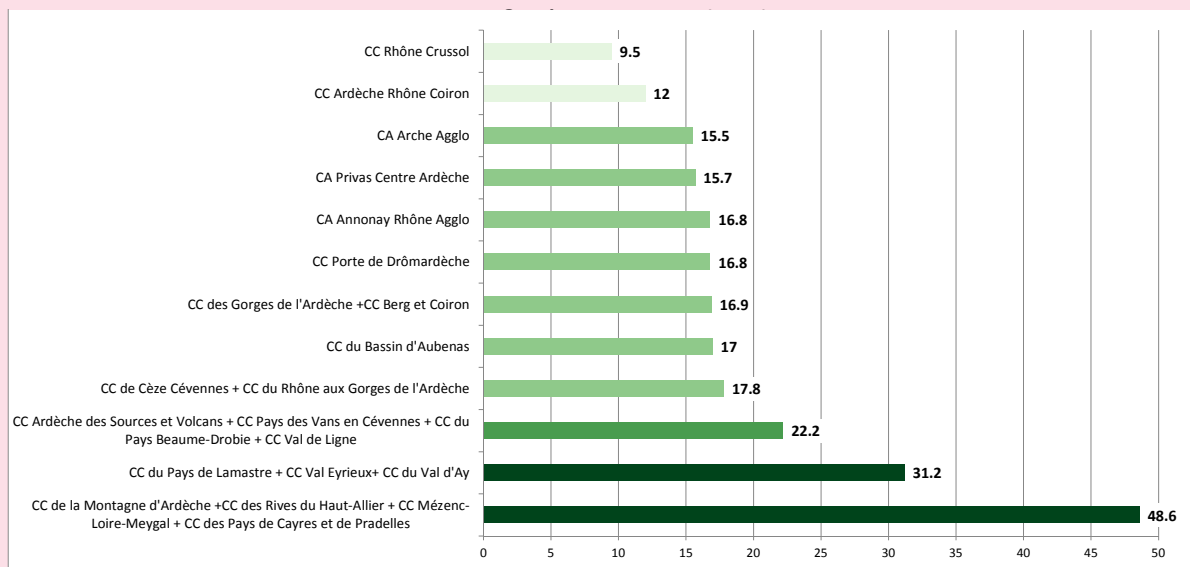


Source : INSEE, carte réalisée par l'ADIL 26

¹ Pour des raisons de disponibilité des données, les EPCI de moins de 20 000 habitants possédant à la fois des frontières communes et des taux de vulnérabilité similaires ont été regroupés. Pour les secteurs de l'Ardèche, les agrégats faits par l'INSEE sont les suivants :

- CC de la Montagne d'Ardèche (Ardèche) + CC des Rives du Haut-Allier (Haute-Loire) + CC Mézenc-Loire-Meygal (Haute-Loire) + CC des Pays de Cayres et de Pradelles (Haute-Loire)
- CC du Pays de Lamastre (Ardèche) + CC Val Eyrieux+ (Ardèche) + CC du Val d'Ay (Ardèche)
- CC Ardèche des Sources et Volcans (Ardèche) + CC Pays des Vans en Cévennes (Ardèche) + CC du Pays Beaume-Drobie (Ardèche) + CC Val de Ligne (Ardèche)
- CC de Cèze Cévennes (Ardèche/Gard) + CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (Ardèche)
- CC des Gorges de l'Ardèche (Ardèche) + CC Berg et Coiron (Ardèche)

Taux de vulnérabilité en Ardèche (en %)



Source : INSEE - Réalisation ADIL 26

Ainsi, de multiples facteurs concourent à la vulnérabilité énergétique des ménages.

Des combinaisons diverses associant plusieurs facteurs, climatiques, sociaux, de revenus, d'âge, de type d'habitat et d'énergie, aggravent les situations localement.

Pour les ménages les plus durement affectés, l'énergie est devenue une dépense contrainte qui ne cessera pas d'augmenter.

adil - LA DRÔME -
observation habitat

OBSERVATOIRE DE L'HABITAT
EN DRÔME-ARDÈCHE
ADIL 26

44 rue Faventines BP 1022
26010 Valence
tél. 04 75 79 04 66
fax. 04 75 79 04 54
mail. adilobs@dromenet.org
site <http://adilobs.dromenet.org>

Un outil partagé



ardèche
LE DÉPARTEMENT



avec les territoires
et les professionnels